ASSURANCE CYBER RISQUES

Expliquer et conseiller une couverture des risques optimale

1 JOUR, 7 HEURES

PRODUITS

CODE : ADI01

Objectifs de la formation

Définir les risques digitaux et cyber et décrypter le cadre juridique associé

Proposer une offre de cyber risque répondant aux besoins des entreprises

Sensibiliser les entreprises à la nécessité d'une cyber assurance

Parmi nos formateurs

- **AGHROUM Christian**
  Fondateur et gérant,
  SOCOA
- **LE GUENNEC Régis**
  CEO,
  IPCYB

Public concernés

- Responsables et gestionnaires du développement ; Responsables et gestionnaires techniques ; Responsables et gestionnaires des risques ; Responsables et gestionnaires marketing ; Responsables et gestionnaires juridiques ; Agents ; Courtiers et Intermédiaires ; Gestionnaires de sinistres

Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Le cyber fait partie des risques les plus scrutés par les assureurs en 2024.. Les cyberattaques sont au coeur de toutes les préoccupations. Si la cyber assurance est reconnue comme indispensable, sa complexité, le manque de sensibilisation et les difficultés liées à sa souscription sont autant de freins à son bon déploiement. Dans cette formation, les organismes d'assurance obtiendront des clés pour mieux accompagner leurs clients dans la gestion des risques cyber, renforcer leur offre de produits et saisir les opportunités de croissance sur un marché encore en pleine expansion.

Définir les différents types de cyberattaques et expliquer comment elles évoluent avec le temps

- Cybercrime et cyber terrorisme : les attaques
- L'émergence du « Crime As A Service »

- Cyber attaques : de la technique à l'ingénierie sociale
- Les techniques d'ingénierie sociale
- Le top 5 des cyberattaques
- Focus sur ransomwares, fraudes au président, dénis de service ...

ATELIER Atelier fil rouge

- Analyse de l'environnement client & évaluation des risques cyber d'une entreprise

---

Mesurer les impacts des cyberattaques sur les organisations et identifier des actions pour les prévenir r terrorisme : de quelles attaques protéger les entreprises ?

- La mesure et la prévision des coûts financiers
- Les sanctions juridiques
- Les réponses en termes de gestion de crise et de réputation pour les entreprises
- L'adaptation au marché des ETI

ATELIER Atelier fil rouge

- Concevoir des politiques de sécurité adaptées aux risques identifiés.

Appréhender le cadre législatif et normatif du cyber risque et l'organisation qui en découle

- Les concepts du droit informatique et des SI
- Quelles sont les particularités du cyber risque ?
- Le RGPD, ses conséquences, l'action de classes
- Loi de programmation militaire
- Le poids et l'intérêt des normes

ATELIER Atelier fil rouge

- Organiser la conformité

Identifier les critères d'assurabilité d'une entreprise

- Les différentes solutions pour assurer un cyber-risque
- Les responsabilités de l'assureur
- Les coûts liés à une attaque cyber criminelle
- La limitation de l'impact de l'incident par un apport d'expertise
- Le rôle de conseil auprès de vos clients
- La veille sur l'évolution de la cyber criminalité
- La mesure des conséquences d'une attaque
- L'interconnexion du système d'information avec l'extérieur

Mettre en place une couverture du cyber risque

- Les dommages potentiels : pertes d'exploitation, reconstitution des données, frais de notifications
- Les termes de la responsabilité civile
- Le périmètre pour les amendes de la CNIL

ATELIER Atelier fil rouge

- Évaluer l'assurabilité d'une entreprise pour les cyber-risques et formuler une offre d'assurance adaptée

Identifier la valeur ajoutée des partenariats

- La mise en place de partenariats pour pour créer des solutions de services d'expertises
- Quel support utiliser pour conclure l'offre avec l'entreprise étudiée

Dates

Classe virtuelle	Paris
25/06/2024	25/06/2024
13/09/2024	13/09/2024
11/12/2024	11/12/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.